

l'habitude d'empêcher qui que ce soit d'émettre librement ses opinions, je crois de mon honneur d'informer le public que ce bruit est absolument faux, comme il est facile de s'en convaincre par l'affidavit suivant :

Province du Bas-Canada, }  
District de Québec. }

Par-devant moi, Félix Têtu, écuyer, juge de paix de Sa Majesté pour le district de Québec, résidant à Saint-Jean-Port-Joly, est comparu Léon Morin, menuisier, de la paroisse de l'Islet : lequel, après serment prêté sur les saints Evangiles, dépose et dit qu'Olivier-Eugène Casgrain, écuyer, ni de vive voix, ni par écrit, ni d'aucune manière quelconque m'a excité, ni engagé à aller troubler l'assemblée de Saint-Thomas, le 26 juin dernier : je jure de plus que je n'ai eu aucune occasion de lui parler depuis au moins trois ou quatre mois ; et a déclaré ne savoir signé ; a fait sa marque.

Sa  
LÉON x MORIN.  
marque

Assermenté devant moi, à l'Islet, le 11 juillet 1837.

P. S.—Comme aussi l'on m'impute l'écrit signé UN CANADIEN, sur votre numéro du 4 présent, je crois devoir lui refuser publiquement la paternité, d'autant plus que le style en est un peu trivial.

O.-E. CASGRAIN.

Le Dr Taché qui joua un rôle si actif dans l'incident du 26 juin 1837, n'était autre que celui qui devait s'appeler plus tard sir Étienne Taché, et être premier ministre du Canada. L'âge et l'expérience n'avait pas encore tempéré chez le Dr Taché l'ardeur de la passion politique. Dans le district de Québec, il était l'un des plus fervents partisans de M. Papineau.

Celui-ci descendit jusqu'à Kamouraska, en compagnie de MM. Girouard et Lafontaine. Mais il ne tint pas d'autre assemblée dans le district de Québec. Et il put constater que son parti n'y jouissait pas de la même omnipotence que dans le district de Montréal.

Lorsque M. Christie publia le volume quatrième de son histoire, en 1853, M. Taché était ministre, et c'est sans doute pour cette raison que l'auteur laissa en blanc son nom et celui de ses deux compagnons, dans la page où il parle des mandats d'arrestations lancés contre eux.

M. Taché après avoir longtemps pratiqué la médecine avec succès à Montmagny, fut élu député en 1841. Il devint